



Trouver **la meilleure protection** pour vos œuvres est tout **un art.**

Passion, émotion, affinités... Autant de notions éminemment subjectives qui déterminent la valeur de vos œuvres d'art. Mieux qu'aucun autre assureur, Hiscox comprend cette valeur et partage votre fascination pour l'art. Lui-même grand collectionneur, Robert Hiscox fut un pionnier de l'assurance d'œuvres d'art. En faisant confiance à Fine Art by Hiscox, vous récoltez les fruits d'un demi-siècle d'expérience et d'affinités avec l'art sous toutes ses formes.

Nous sommes les partenaires privilégiés de collections privées, négociants en art, expositions et musées de par le monde. En Belgique, nous travaillons en étroite collaboration entre autres avec la BRAFA et The Art Society.

Notre assurance Fine Art by Hiscox vise à préserver votre passion, malgré les risques de vol, de détérioration ou d'incendie.

Partenaire de:





Une toile fut sérieusement endommagée durant un transport. Nous avons immédiatement fait appel à un restaurateur renommé et acquitté la facture de 46 000 €. Nous avons également intégralement dédommagé notre client pour la dévaluation de l'œuvre. Efficacité, rapidité : la gestion de ce dossier s'est déroulée à la plus grande satisfaction de notre client.

L'art sous toutes ses formes

Fine Art by Hiscox englobe l'ensemble des formes d'art. Tableaux de Maîtres anciens, Mobilier et Objets d'Art, Livres et Manuscrits, Art Post-War et Contemporain, Bandes dessinées, bijoux, etc. Qu'il s'agisse de quelques pièces ou d'une collection entière. Collection privée, de sociétés ou de musées.

Chez vous, lors d'une exposition, pendant le transport

Notre couverture prend en charge la totalité des risques potentiels. En d'autres termes, ceux-ci sont couverts aussi bien chez vous que dans le cadre d'une exposition ou pendant un transport, en Belgique et dans le monde entier. Ce qui n'est pas explicitement exclu est par définition assuré. En cas de sinistre, notre intervention ira bien plus loin qu'une simple indemnisation. Nous avons par exemple déjà retrouvé pour nos clients certaines œuvres qui avaient été volées. Et si vous avez besoin d'un expert ou d'un restaurateur, nous mettons bien volontiers notre réseau à votre disposition.

Parfaitement assuré

Tout comme chaque œuvre d'art, chaque situation est unique. C'est pourquoi Hiscox offre un service sur mesure pour chaque collection.

Couverture

- ✓ Couverture mondiale, même durant le transport
- ✓ Nouvelles acquisitions assurées à concurrence de 25% du montant total assuré dans la police
- ✓ Moins-value après sinistre
- ✓ Sinistre après restauration

Risques non-couverts

- ✓ Dommages immatériels consécutifs
- ✓ Tout dommage n'ayant pas un caractère accidentel
- ✓ Bris de machine, défaillance mécanique ou électronique de l'objet lui-même.

Ombudsman des assurances:
Square des Meeûs 35, 1000 Bruxelles -
T 00 32 (0) 25 47 58 71
E info@ombudsman.as
www.ombudsman.as

Hiscox SA, succursale belge, établie à
Avenue du Bourget 42 B8, 1130 Bruxelles,
enregistrée à la Banque Carrefour des
Entreprises sous le numéro 0683.642.934
et admis par la Banque nationale de
Belgique ("BNB"- Avenue du Berlaumont 14,
1000 Bruxelles, Belgique) sous le
numéro 3099;

Hiscox SA est un assureur luxembourgeois
ayant son siège social à 35F avenue JF
Kennedy, 1855 Luxembourg, Grand-Duché
de Luxembourg, (Registre de Commerce et
des Sociétés: B217018). Il est supervisé par
le Commissariat aux assurances ("CAA"-7,
boulevard Joseph II, 1840 Luxembourg,
Grand-Duché de Luxembourg).

Disclaimer: Aucun droit ne peut découler de cette vue d'ensemble et de l'exemple de sinistre. Nous vous invitons à vous adresser à votre courtier pour obtenir une offre personnalisée. Pour obtenir des renseignements complets sur la couverture, veuillez vous référer au formulaire IPID en question ainsi qu'aux conditions générales et spéciales de la police. Ces informations sont disponibles sur notre site <https://www.Hiscox.be/fr> ou par l'intermédiaire de votre courtier. Afin de bénéficier d'une compréhension complète de ce produit, nous attirons votre attention sur la nécessité de parcourir l'entièreté de ces documents avant la signature du contrat d'assurance.

